

EOS Imaging

Exercice clos le 31 décembre 2012

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
et rapport des commissaires aux comptes, établi en application de
l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du
président du conseil d'administration de la société EOS Imaging**

EOS Imaging

Exercice clos le 31 décembre 2012

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

LYDIA BOURGEOIS
106, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

EOS Imaging

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EOS Imaging, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 3.5 « Immobilisations incorporelles » de la section III « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers expose les modalités de comptabilisation et d'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Votre groupe a réalisé, conformément à la norme IFRS 2, une évaluation en date d'attribution des bons de souscription d'actions attribuées au personnel afin de donner lieu à la comptabilisation d'une charge au compte de résultat, tel que cela est décrit dans la note 3.12 « Paiements fondés sur des actions » de l'annexe aux états financiers. Nous avons apprécié les hypothèses retenues et le caractère raisonnable des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

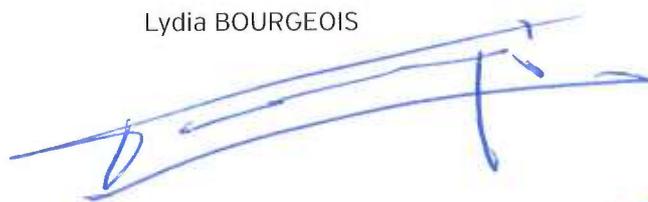
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 18 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Lydia BOURGEOIS



ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

EOS IMAGING
10 rue Mercoeur – 75011 Paris

RCS Paris 349 694 893

Comptes consolidés établis en normes IFRS

Exercice clos le 31 décembre 2012

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers d'euros)

ACTIF	Note	Exercice clos le	
		31/12/12	31/12/11
Immobilisations incorporelles	4	880	724
Immobilisations corporelles	5	537	546
Actifs financiers	6	58	154
Total des actifs non courants		1 475	1 424
Stocks et encours	7	1 103	1 291
Clients et comptes rattachés	8	5 973	2 819
Autres actifs courants	8	2 109	1 685
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	26 975	1 712
Total des actifs courants		36 160	7 507
TOTAL DE L'ACTIF		37 635	8 931

PASSIF	Note	31/12/12	31/12/11
Actions propres		(336)	
Primes liées au capital		58 513	22 272
Réserves		(19 810)	(14 101)
Réserves de conversion		161	99
Résultat consolidé, part du groupe		(7 223)	(6 653)
Total des capitaux propres		31 478	1 733
Provisions	11	129	95
Passifs financiers	12	752	721
Total des passifs non courants		881	815
Passifs financiers			1 923
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13	2 330	2 441
Autres passifs courants	13	2 945	2 017
Total des passifs courants		5 275	6 382
TOTAL DU PASSIF		37 635	8 931

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)

	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2012	2011
Produits des activités ordinaires			
Chiffre d'affaires	14	9 424	6 944
Autres produits	14	970	648
Total des produits des activités ordinaires		10 394	7 592
Charges opérationnelles			
Coûts directs des ventes		(5 659)	(4 987)
Coûts indirects de production et service	17	(1 588)	(1 629)
Recherche et développement	17	(2 164)	(1 915)
Ventes et marketing	17	(4 224)	(3 243)
Réglementaire		(670)	(260)
Coûts administratifs	17	(2 381)	(2 117)
Paiements fondés sur des actions	16	(1 404)	(58)
Total des charges opérationnelles		(18 090)	(14 208)
RESULTAT OPERATIONNEL		(7 697)	(6 616)
Charges financières	18	(216)	(79)
Produits financiers	18	689	41
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(7 223)	(6 653)
Charge d'impôt	19		
RESULTAT NET DE LA PERIODE - Part du groupe		(7 223)	(6 653)
Ecarts de conversion sur entités étrangères		161	99
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE		(7 062)	(6 554)
Résultat net par action (en euros) - de base et dilué	22	(0,43)	(0,57)

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

Capitaux propres du groupe EOS IMAGING	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultat consolidé Part du groupe	Total
31/12/2010	116	22 272		(9 396)	82	(4 762)	8 312
Affectation du résultat N-1				(4 762)		4 762	
Variation des écarts de conversion					17		17
Augmentation de capital							
Réduction de capital							
Résultat de la période N						(6 653)	(6 653)
Paievements en actions				58			58
31/12/2011	116	22 272		(14 100)	99	(6 653)	1 733
Affectation du résultat N-1				(6 653)		6 653	
Variation des écarts de conversion					62		62
Augmentation de capital	58	36 241					36 299
Résultat de la période N						(7 223)	(7 223)
Paievements en actions				943			943
Actions propres			(336)				(336)
31/12/2012	174	58 513	(336)	(19 810)	161	(7 223)	31 478

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat net consolidé	(7 223)	(6 653)
Elimination des amortissements et provisions	503	576
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	943	58
Capacité d'autofinancement	(5 777)	(6 020)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(2 554)	2 089
<i>Stocks et encours</i>	186	136
<i>Clients et comptes rattachés</i>	(3 173)	(46)
<i>Autres actifs courants</i>	(424)	1 368
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	(108)	746
<i>Autres passifs courants</i>	965	(116)
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	(8 331)	(3 931)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(585)	(652)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		22
Variation des actifs financiers	96	(94)
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(490)	(724)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	36 299	
Avances remboursables et intérêts financiers	32	412
Acquisition d'actions propres	(540)	
Cession d'actions propres	205	
Emprunt obligataire	(1 923)	1 923
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	34 072	2 335
Incidences des variations des cours des devises	12	118
Variation de trésorerie	25 262	(2 202)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 712	3 915
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	26 975	1 712
Variation de trésorerie	25 262	(2 202)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : LA SOCIETE

Créée en 1989, la société EOS Imaging SA développe et commercialise une nouvelle modalité d'imagerie médicale à très faible dose d'irradiation, en 2D et 3D, du corps entier et en particulier du système ostéo-articulaire.

Dans le cadre de son développement à l'international, la société a créé trois filiales :

- EOS Imaging Inc. aux Etats-Unis en juin 2006,
- EOS Image Inc. au Canada en août 2000,
- EOS Imaging GmbH en Allemagne en mai 2008.

La société s'est introduite sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris le 15 février 2012.

Note 2 : ARRETE DES COMPTES

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2012 d'EOS Imaging ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 18 avril 2013.

Note 3 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers évalués à leur juste valeur. L'établissement des états financiers selon les principes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants et les informations fournies dans les états financiers. Les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Le principal poste concerné est celui relatif aux paiements fondés sur des actions (voir note 16).

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants:

- La situation déficitaire historique de la société s'explique par le caractère innovant des produits développés impliquant ainsi une phase de recherche et de développement de plusieurs années. La société est aujourd'hui entrée dans une phase de commercialisation active de ses produits ;
- La trésorerie disponible au 31 décembre 2012 d'un montant de 27 millions d'euros doit permettre à la société de poursuivre son développement jusqu'à la profitabilité.

Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de la société EOS Imaging sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2011.

Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont identiques à ceux utilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2012, sans incidence sur les états financiers du groupe :

- l'amendement à IFRS 7 « Informations à fournir », intitulé « Transferts d'actifs financiers » ;
- l'amendement à IAS 12 « Impôt différé : Recouvrement des actifs sous-jacents ».

Par ailleurs, le groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union Européenne ou n'étant pas encore d'application obligatoire au 31 décembre 2012.

Les normes adoptées par l'Union Européenne mais n'étant pas encore d'application obligatoire au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » : corps de normes relatif à la consolidation ;
- l'IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » ;
- l'IAS 19 « Avantages du personnel » ;
- l'amendement à IAS 1 « Présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI) » ;
- l'amendement à IAS 32 « Compensations entre actifs et passifs financiers » ;
- l'amendement à IFRS 7 « Informations sur les compensations entre actifs et passifs financiers » ;
- l'IFRIC 20 « Frais de découverte ».

Les normes non encore adoptées par l'Union Européenne sont les suivantes :

- l'IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- Les amendements sur les dispositions transitoires des normes IFRS 10, 11 et 12 ;
- les améliorations annuelles (2009-2011) des IFRS : IAS 1 « Présentation des états financiers », IAS 16 « Immobilisations corporelles », IAS 32 « Instruments financiers – Présentation », IAS 34 « Information financière intermédiaire » ;
- les amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 - Entités d'investissement.

La direction prévoit que l'application de ces normes n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles la société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la société en acquiert le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions et les soldes intragroupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles de la société.

A la date de publication de ces états financiers consolidés, la société détient trois filiales à 100% : EOS Imaging Inc, EOS Image Inc et EOS Imaging GmbH. Ainsi, la société présente des comptes consolidés sur l'exercice clos au 31 décembre 2012 intégrant les comptes de ses filiales.

Investissements nets à l'étranger

Les créances détenues auprès des filiales étrangères consolidées pour lesquelles les règlements ne sont pas prévisibles sont considérées comme des investissements nets en devises. A ce titre et conformément à l'IAS21, les gains et pertes de change sur ces créances en monnaies fonctionnelles converties en euros pour la consolidation ont été inscrits en autres éléments du résultat global.

Immobilisations incorporelles

En application des critères de la norme IAS 38, les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

3.1.1. Frais de recherche et développement

La société développe deux types de produits pour lesquels une nouvelle version est mise régulièrement sur le marché.

Les frais de recherche sont systématiquement comptabilisés en charges.

Selon IAS 38, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) intention de la société d'achever le projet et de le mettre en service,
- (c) capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- (f) évaluation fiable des dépenses de développement.

En application de cette norme, la société a comptabilisé jusqu'au 1^{er} janvier 2008 l'ensemble de ses dépenses de R&D en charges.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, les dépenses relatives au développement des nouvelles fonctionnalités des produits EOS et STEREOS sont inscrites à l'actif. En revanche les coûts de recherche et d'amélioration des fonctionnalités existantes demeurent en charges de l'exercice.

Les coûts de développement portés à l'actif, constitués essentiellement de charges de personnel, sont amortis linéairement :

- sur une durée de 1 à 5 ans pour les produits EOS, estimée en fonction de la durée de vie moyenne des nouvelles fonctionnalités ;

- sur 3 ans pour les produits sterEOS. Cette durée correspond à la durée de vie moyenne estimée des nouvelles fonctionnalités apportées par chaque nouvelle version mise sur le marché.

3.1.2. Brevets

Les coûts relatifs aux dépôts de brevets en cours de validité, engagés par la société jusqu'à l'obtention de ces derniers, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en raison de la conformité aux critères d'activation énoncés par l'IAS 38. Ils sont amortis linéairement à compter de la première délivrance des brevets sur la durée de protection accordée soit 20 ans.

3.1.3. Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ils sont amortis linéairement sur une période de 1 an.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Matériel industriel et de laboratoire	4 ans
Installations et agencements	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans

Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

3.1.4. Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée qui a été comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

3.1.5. Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

3.1.6. Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Pour les prêts et créances à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les prêts et créances comprennent aussi les dépôts et cautionnements, classés au bilan en immobilisations financières.

3.1.7. Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « fair value »).

Valeur recouvrable des actifs non courants

Les actifs corporels et incorporels ayant une durée de vie déterminée sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Stocks et encours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Dans ce dernier cas, la perte de valeur est enregistrée en résultat. Les stocks sont évalués selon la méthode CUMP.

Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par des liquidités immédiatement disponibles, des placements à terme immédiatement mobilisables et des titres de placement à court terme. Ils sont évalués selon les catégories IAS 39 auxquelles ils appartiennent.

Les titres de placement à court terme sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

Capital

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts des opérations en capital directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission.

Paiements fondés sur des actions

Depuis sa création, la société a mis en place plusieurs plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous la forme d'options de souscription d'actions attribués à des salariés de la société EOS Imaging en France, et des filiales du Groupe.

La société a appliqué la norme IFRS 2 à l'ensemble des instruments de capitaux propres octroyés à des salariés depuis 2007.

En application de la norme IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charge en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis.

Pour les plans de 2007 à 2011, la totalité des options émises étant acquises au moment du départ du salarié, il n'y a pas de période d'acquisition et la juste valeur des plans est comptabilisée en totalité à la date de clôture de l'exercice au cours duquel le plan a été octroyé.

La juste valeur des options de souscription d'actions octroyées aux employés est déterminée par application du modèle Black-Scholes de valorisation d'options comme décrit en note 16.

Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

3.1.8. Passifs financiers au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, sur la base du TIE. Le TIE est le taux qui égalise le flux attendu des sorties de trésorerie futures à la valeur nette comptable actuelle du passif financier afin d'en déduire son coût amorti.

3.1.9. Passifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les passifs à la juste valeur par le compte de résultat sont évalués à leur juste valeur.

Subventions et avances conditionnées

La société bénéficie d'un certain nombre d'aides, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées. Le détail de ces aides est fourni en note 12.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- la société se conformera aux conditions attachées aux subventions et
- les subventions seront reçues.

Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes.

Une subvention publique à recevoir soit en compensation de charges ou de pertes déjà encourues, soit à titre de soutien financier immédiat à la société sans coûts futurs liés, est comptabilisée en produits de l'exercice au cours duquel la créance devient acquise.

Provisions

3.1.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers, dont l'échéance et le montant sont incertains, auxquels la société peut être confrontée dans le cadre de ses activités.

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture.

3.1.11. Provision garantie

Les ventes sont assorties d'une période de garantie d'un an ou plus. L'évaluation du coût de la garantie ainsi que la probabilité d'engagement de ces coûts sont basés sur l'analyse des données historiques. La provision correspond au coût de maintenance des équipements sous garantie, plafonnée à un an de garantie et pour la période restant à courir à la date de clôture sur l'ensemble des équipements vendus.

3.1.12. Engagement de retraite

Les salariés de la société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;

- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime d'état à cotisations définies).

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations de retraite sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, le coût des retraites est constaté dans le résultat de manière à le répartir uniformément sur la durée de services des employés.

Les engagements de retraite sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés en retenant le taux de marché fondé sur les obligations à long terme des entreprises de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

La société fait appel à des actuaires pour réaliser une revue annuelle de la valorisation de ces plans.

Les paiements de la société pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges du compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

Les salariés des filiales ne bénéficient pas d'engagements de retraite.

Produits des activités ordinaires

3.1.13. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société résulte de la vente d'équipements d'imagerie médicale et des services associés.

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la société. Le chiffre d'affaires figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

La société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la société et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la société.

Pour les ventes d'équipements, le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert de propriété précisé dans chaque contrat, qui selon les cas se situe à l'expédition, à l'installation ou à la livraison.

Une garantie est attachée à chaque vente d'équipement. Seuls les revenus relatifs à la période de garantie excédant un an sont différés pour être reconnus en produits sur la période concernée, la garantie inférieure ou égale à un an n'étant pas vendue séparément.

3.1.14. Autres produits

3.16.2.1 Subventions

Depuis sa création, la société reçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre d'aides ou subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques. Les subventions sont comptabilisées en produits au fur et à mesure de l'engagement des charges associées indépendamment des encaissements.

3.16.2.2 Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

La société bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création. Au cours de l'exercice elle a reçu le remboursement du crédit d'impôt recherche 2011. Le crédit d'impôt recherche à recevoir au titre de l'exercice 2012 s'élève à 955 K€. La société a demandé son remboursement au titre du régime des PME communautaires conformément aux textes en vigueur.

Ces financements sont comptabilisés en « Autres produits » sur l'exercice qui a enregistré les charges ou dépenses correspondantes. La part des financements rattachés à des dépenses activées est déduite au bilan des dépenses activées et au compte de résultat des charges d'amortissement de ces dépenses.

Contrats de location

Le groupe ne détient aucun contrat de location-financement au sens de la norme IAS 17.

Les contrats de location pour lesquels une part significative des risques et avantages est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements effectués pour ces contrats de location simple, nets de toute mesure incitative, sont constatés en charges au compte de résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

Impôt sur les bénéfices

Les impôts différés sont constatés selon la conception étendue et selon la méthode du report variable, pour toutes les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs figurant dans les états financiers. Les différences temporaires principales sont liées aux pertes fiscales reportables. Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi à la date de clôture sont retenus pour déterminer les impôts différés.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables. Compte tenu de son stade de développement qui ne permet pas d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables, la société ne comptabilise pas les actifs nets d'impôts différés.

Information sectorielle

La société opère principalement sur la France et en Amérique du Nord.

Les coûts de recherche et développement, les coûts de production, les dépenses réglementaires et l'essentiel des coûts marketing et administratifs sont exposés en France.

A ce stade, ces coûts ne font pas l'objet d'une répartition stricte par zone géographique où les produits de la société sont commercialisés. Par conséquent, la performance de la société est actuellement analysée au niveau consolidé.

Les actifs non courants et le chiffre d'affaires par zone géographique sont respectivement détaillés dans les notes 5 et 14.2.

Autres éléments du résultat global

Les éléments de produits et de charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres, sont présentés, le cas échéant, dans la rubrique « Autres éléments du résultat global ». Il s'agit des écarts de conversion €/US\$ et €/CAD\$ sur la partie de créances intragroupe envers les filiales américaine et canadienne considérée comme de l'investissement net à l'étranger.

Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, auxquels la direction procède dans la mise en œuvre des méthodes comptables décrites ci-avant, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Ces estimations et jugements sont principalement la valorisation des options de souscription d'actions.

L'évaluation de la juste valeur des options de souscription d'actions octroyées à des employés est effectuée sur la base de modèles actuariels. Ces modèles requièrent l'utilisation par la société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre.

Note 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

Immobilisations incorporelles	31 décembre 2011	Augmentations	Diminutions	Variation de taux de change	31 décembre 2012
Frais de développement	1 026	328			1 353
Logiciels	608	(1)			607
Brevets	253	85			339
Total brut des immobilisations incorporelles	1 887	412			2 299
Frais de développement	583	230			812
Logiciels	553	21			574
Brevets	27	6			33
Total amortissements et dépréciations	1 163	256			1 419
Total net des immobilisations incorporelles	724	156			880

Les projets dont les coûts de développement ont été activés concernent les équipements EOS et STEREOS.

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36.

En l'absence d'indices de perte de valeur au 31 décembre 2012, et conformément aux dispositions d'IAS 36, la société n'a pas procédé au test de perte de valeur sur les immobilisations incorporelles. En effet, le business plan par projet est toujours en phase avec celui défini lors de l'activation des frais.

Note 5 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'évolution des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

Immobilisations corporelles	31 décembre 2011	Augmentations	Diminutions	Variation de taux de change	31 décembre 2012
Agencements et installations	593	6		(3)	596
Installations et matériels techniques	564	124			687
Matériel de bureau et informatique	393	43		(2)	434
Total brut des immobilisations corporelles	1 549	173		(4)	1 718
Agencements et installations	303	64		(3)	364
Installations et matériels techniques	391	70			462
Matériel de bureau et informatique	308	48		(1)	355
Total amortissements et dépréciations	1 003	182		(4)	1 181
Total net des immobilisations corporelles	546	(9)		(1)	537

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes par secteur géographique se présentent comme suit :

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
France	1 388	1 222
Amérique du Nord	25	44
Reste du monde	4	4
Total immobilisations incorporelles et corporelles nettes	1 417	1 270

Note 6 : ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS

Immobilisations financières	31 décembre 2011	Augmentations	Diminutions	Variation de taux de change	31 décembre 2012
Dépôts de garantie	154	4	(100)		58
Total net des immobilisations financières	154	4	(100)		58

Le dépôt de garantie versé dans le cadre du contrat d'affacturage avec BNP Paribas Factor à hauteur de 100 K€ a été intégralement remboursé en 2012.

Note 7 : STOCKS ET ENCOURS

Stocks et en-cours (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Stocks et en cours de produits finis	1 103	1 291
Dépréciation		
Total net des stocks et en-cours	1 103	1 291

La réduction de 15% du niveau des stocks et en cours sur l'exercice en dépit du développement de l'activité et du nombre de bases installées résulte des progrès réalisés au niveau de la chaîne d'approvisionnement.

Note 8 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Clients et comptes rattachés

Clients et comptes rattachés (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Clients et comptes rattachés	6 048	2 945
Dépréciation des clients et comptes rattachés	(75)	(127)
Total net des clients et comptes rattachés	5 973	2 819

Toutes les créances clients non dépréciées ont une échéance à moins d'un an.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 aucun client n'a représenté individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Autres actifs courants (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Crédit d'impôt recherche	992	512
Avances Fournisseurs	305	
Fournisseurs - avoirs à recevoir	178	
Taxe sur la valeur ajoutée	379	221
Charges constatés d'avance	223	443
Subventions à recevoir	(12)	383
Autres créances	44	125
Total des autres actifs courants	2 109	1 685

Les charges constatées d'avance correspondent essentiellement à des loyers, des primes d'assurance et des frais de publicité.

Le crédit d'impôt recherche comptabilisé au 31 décembre 2012 correspond au produit comptabilisé en 2012 au titre des dépenses exposées au cours de l'exercice.

Crédit d'impôt recherche

L'évolution du crédit d'impôt recherche se présente comme suit :

Bilan créance clôture 31-12-2011	512
Produit	955
Paiements	(476)
Variation de change	
Bilan créance clôture 31-12-2011	992

Les produits et charges comptabilisés en 2012 correspondent à l'encaissement du CIR comptabilisé en 2011 et à la comptabilisation du CIR 2012 pour des montants respectifs de 476K€ et 955K€.

Note 9 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Dépôts bancaires à court terme	26 608	1 644
SICAV monétaires	366	69
Total	26 975	1 712

Les dépôts bancaires à court terme sont principalement constitués de comptes à terme à hauteur de 25 millions d'euros et d'intérêts courus à hauteur de 625K€. Les SICAV détenues par la société sont des SICAV monétaires présentant un risque limité (cf. note 23).

Note 10 : CAPITAL

Capital émis

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital de la société sur la période :

Date	Opération	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions composant le capital
	Création	76 225		76 500
29/05/1998	Augmentation de capital (catégorie A)	381 123		382 500
30/03/1999	Augmentation de capital (catégorie A)	374 265	998 155	375 615
11/06/2001	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 002		
23/11/2005	Augmentation de capital (catégorie C)	1 036 239	3 481 763	1 036 239
23/11/2005	Frais d'augmentation de capital		(360 710)	
15/02/2007	Conversion BSA (catégorie C)	575 909	2 436 095	575 909
19/03/2007	Elévation de la valeur nominale de 1 à 2,23 euros		(6 555 303)	
13/12/2007	Réduction de la valeur nominale de 1 à 0,65 euros	(856 367)		
13/12/2007	Augmentation de capital	477 274	4 772 736	734 267
13/12/2007	Augmentation de capital	160 361	1 339 630	246 709
13/12/2007	Frais d'augmentation de capital		(413 669)	
20/12/2007	Augmentation de capital par émission d'actions gratuites	54 101	(54 101)	83 232
Total au 31 décembre 2007		2 282 131	5 644 596	3 510 971
27/06/2008	Augmentation de capital	477 272	4 772 716	734 264
27/06/2008	Frais d'augmentation de capital		(206 383)	
Total au 31 décembre 2008		2 759 403	10 210 929	4 245 235
12/02/2009	Réduction du capital par réduction du nominal	(2 716 950)		
12/02/2009	Regroupement des actions ordinaires (A et B)			
12/02/2009	Conversion des actions de préférence C			
12/02/2009	Augmentation de capital	20 725	4 124 275	2 072 500
03/03/2009	Augmentation de capital	6 588		658 756
03/03/2009	Augmentation de capital	1 107		110 732
03/03/2009	Frais d'augmentation de capital		(32 372)	
12/05/2009	Augmentation de capital	4 054		405 392
12/05/2009	Augmentation de capital	43		4 275
Total au 31 décembre 2009		74 969	14 302 832	7 496 890
09/04/2010	Augmentation de capital	41 067	8 172 271	4 106 669
09/04/2010	Frais d'augmentation de capital		(203 575)	
Total au 31 décembre 2010		116 036	22 271 528	11 603 559
Total au 31 décembre 2011		116 036	22 271 528	11 603 559
15/02/2012	Augmentation de capital	57 989	39 780 248	5 798 870
	Frais d'augmentation de capital		(3 539 188)	
Total au 31 décembre 2012		174 025	58 512 589	17 402 429

Au 31 décembre 2012, le capital social s'établit à 174.025 euros. Il est divisé en 17 402 429 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.

A l'occasion de l'introduction en bourse le 15 février 2012, l'ensemble des actions de préférences et des obligations convertibles émises ont été converties en actions ordinaires.

Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place suite à l'introduction en bourse, la société détient au 31 décembre 2012, 53 856 actions d'autocontrôle. Ces actions sont portées en diminution des capitaux propres consolidés pour un montant de 336 K€.

Options de souscription d'actions

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 2012, le conseil d'administration du même jour a octroyé 360.000 actions gratuites à un membre de la direction.

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 2012, le conseil d'administration du 21 septembre 2012 a accordé 376 916 stock-options aux salariés du groupe.

La société a émis les plans d'options suivants :

Type	Date d'octroi	Prix d'exercice	En cours au 31.12.2012
SO 2009	07/07/2009	1,00 €	495 389
SO 2010	06/07/2010	1,00 €	323 500
SO 2010	20/05/2011	1,00 €	49 625
Actions gratuites	15/02/2012		360 000
SO 2012	21/09/2012	4,07 €	376 916
			1 605 430

L'incidence sur l'état du résultat global des paiements fondés sur des actions est présentée en note 16.

Note 11 : PROVISIONS

Engagement des indemnités de fin de carrière

	31 décembre 2011	Dotations	Reprises	31 décembre 2012
Indemnités de départ à la retraite	95	49	(15)	129
Total	95	49	(15)	129

Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Date d'évaluation	31/12/2012	31/12/2011
Modalités de départ à la retraite	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans</i>	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans</i>
Taux de charges sociales	52 %	52 %
Taux d'actualisation	2,80 %	4,30 %
Tables de mortalité	INSEE TH / TF 2007 – 2009	INSEE TH / TF 2007 – 2009
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 25%, lissé par classe d'âge	Taux moyen de 25%, lissé par classe d'âge

Les droits accordés aux salariés de la société en France sont définis par les conventions collectives suivantes :

- Accords Nationaux de la Métallurgie (cadres et non-cadres)
- Accord régional de la Métallurgie : région parisienne (non-cadres uniquement).

Note 12 : PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

Dans le cadre de sa participation au projet d'Innovation Stratégique Industrielle, la société bénéficie d'une avance remboursable accordée par OSEO en juillet 2009, d'un montant maximum de 1.275 K€.

Au 31 décembre 2012, les versements réalisés s'élèvent à 680 K€.

Les remboursements seront effectués en fonction des résultats d'exploitation de la société, à savoir 0,5% du chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits issus du projet, à compter de l'année suivant l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé de 30 M€, puis de 0,75% dès l'atteinte d'un chiffre d'affaire cumulé de 50 M€. L'avance sera considérée comme intégralement remboursée lorsque le total des versements effectués actualisé au taux de 4,47% atteindra le montant total actualisé au même taux de l'aide versée. En conséquence cette avance figure en dettes au bilan pour 752 K€.

Note 13 : PASSIFS FINANCIERS ET AUTRES PASSIFS COURANTS, DETTES FOURNISSEURS

Passifs financiers

Suite à l'introduction en bourse de la société, le conseil d'administration lors de sa séance du 15 février 2012 a constaté la conversion des 957.933 obligations convertibles émises le 2 décembre 2011, en 278.870 actions ordinaires.

Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 330	2 441
Total	2 330	2 441

Aucune actualisation n'a été pratiquée sur ce poste dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'antériorité supérieure à un an à la fin de chaque période concernée.

Autres passifs courants

13.1.1. Provisions à moins d'un an

	31 décembre 2011	Dotations	Reprises	31 décembre 2012
Garanties données aux clients	318	208	(177)	349
Total	318	208	(177)	349

L'augmentation de la provision pour garantie en 2012 est liée à la réévaluation des coûts de maintenance des équipements sous garantie, ainsi qu'au nombre d'équipements sous garantis, compte tenu des équipements vendus au cours de l'exercice.

13.1.2. Autres passifs courants

Autres passifs courants (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Dettes fiscales	269	170
Dettes sociales	1 549	1 074
Autres dettes	491	283
Produits constatés d'avance	287	172
Total des autres passifs courants	2 597	1 699

Les dettes sociales concernant les salaires, charges sociales et congés à payer.
Les autres dettes correspondent principalement à des redevances à payer, soit 311 K€, dont 177K€ au titre des ventes réalisées en 2012.

Instrument financiers inscrits au bilan et effet résultat

Exercice clos le 31 décembre 2012	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments non financiers
Actifs financiers non courants	58		58		
Clients et comptes rattachés	5 973		5 973		
Autres actifs courants	2 109				2 109
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 975	26 975			
Total actif	35 115	26 975	6 031		2 109
Passifs financiers à long terme	752			752	
Passifs financiers à court terme					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 330			2 330	
Autres passifs courants	2 945				2 945
Total passif	6 028			3 083	2 945

Juste valeur par résultat (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Pertes sur équivalents de trésorerie		(15)
Revenus sur équivalents de trésorerie	653	15
Total juste valeur par résultat	653	

Note 14 : PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

Chiffres d'affaires et autres produits

Chiffre d'affaires et autres produits (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Ventes d'équipements	8 534	6 266
Ventes de services	890	678
Chiffre d'affaires	9 424	6 944
Subventions	14	170
Crédit d'impôt recherche	955	477
Total des produits des activités ordinaires	10 394	7 591

Le chiffre d'affaires annuel 2012 s'élève à 9,42 millions d'euros, en progression de 36% par rapport à l'exercice précédent.

21 équipements EOS ont été vendus en 2012 contre 16 en 2011. Le revenu des ventes d'équipements est en hausse de 36% à 8,52 millions d'euros, tandis que les ventes de services progressent de 30% à

0,88 million d'euros. Sur l'exercice, le prix de vente moyen par équipement s'élève à 406K€, contre 392K€ en 2011.

La progression du Crédit d'Impôt Recherche 2012 s'explique par la progression des dépenses de recherche exposées sur l'exercice, mais également par un niveau plus faible des encaissements de subventions, qui avait réduit mécaniquement le CIR de l'exercice précédent.

Chiffre d'affaires par zone géographique

Chiffre d'affaires par zone géographique (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
France	1 687	3 097
Amérique du nord	4 339	2 018
Europe	2 440	822
Reste du monde	959	1 007
Total chiffre d'affaires par zone géographique	9 424	6 944

Le Groupe a poursuivi en 2012 sa dynamique commerciale à l'international, dont les ventes représentent plus de 80% du chiffre d'affaires de l'exercice.

Le chiffre d'affaires réalisé sur le continent nord-américain s'élève à 4,34 millions d'euros, en progression de +115% par rapport à l'année 2011.

Le chiffre d'affaires réalisé en Europe s'élève à 4,13 millions d'euros, en croissance de 5%. Cette performance reflète une pause ponctuelle des ventes en France, neutralisée par des ventes multipliées par 3 sur les autres pays Européens.

Note 15 : CHARGES DE PERSONNEL

Charges du personnel (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Salaires	4 477	3 558
Charges sociales	2 246	1 657
Engagements de retraite	34	32
Paiements en actions	1 404	58
Total charges du personnel	8 160	5 304
Effectifs	58	54

L'augmentation de 2,85 millions d'euros des charges de personnel au cours de l'exercice s'explique à hauteur de 1,5 millions d'euros par la progression de la masse salariale et à hauteur de 1,35 millions d'euros par les charges afférentes aux paiements en actions, qui reflètent les attributions d'actions gratuites et de stock-options réalisées en 2012 (voir notes 10.3 et 16).

L'effectif consolidé au 31 décembre 2012 s'élève à 63 personnes, contre 57 personnes au 31 décembre 2011.

Les éléments présentés ci-dessus ne prennent pas en compte l'activation des frais de développement au titre d'IAS 38 (voir note 3.4.1).

Note 16 : PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Les paiements fondés sur des actions concernent les options attribuées à des salariés. L'acquisition des options n'est pas assortie de conditions de performance pour les salariés non mandataires sociaux.

Les options sont consenties pour une durée de 10 ans à compter de leur date d'attribution et ne peuvent être levées qu'aux conditions suivantes :

Pour les attributions de 2007 à 2011 :

- à hauteur de 25% des options consenties à partir de la date d'attribution ;
- à hauteur de 25% supplémentaires à chaque date d'anniversaire suivant l'attribution.

Pour l'attribution de 2012 :

- à hauteur de 25% des options consenties au bout d'un an suivant la date d'attributions ;
- à hauteur de 25% supplémentaires à chaque date d'anniversaire suivant l'attribution.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements fondés sur des actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des options ont été les suivantes :

- Maturité attendue : 5,5 à 7 ans
- Taux de dividendes : nul
- Volatilité correspondant à la moyenne des volatilités historiques d'un panel de sociétés cotées comparables :

	SO 2007	SO 2009 (a)	SO 2009 (b)	SO 2010 (a)	SO 2010 (b)	SO 2012
Volatilité	39,93%	40,57%	41,62%	35,13%	38,06%	40,98%

- Taux d'intérêt sans risque qui correspondent aux taux des emprunts de l'état aux dates d'octroi :

	SO 2007	SO 2009 (a)	SO 2009 (b)	SO 2010 (a)	SO 2010 (b)	SO 2012
Taux sans risque	4,60%	2,68%	3,14%	2,43%	3,11%	1,32% à 1,77%

Les prix d'exercice, durée de vie estimée et juste valeur des actions sous-jacentes à la date d'attribution des bons ont été utilisées pour la valorisation de chaque catégorie de rémunérations en actions :

Type	Juste valeur option	Nombre d'actions octroyées	Juste valeur plan (en milliers d'euros)
SO 2007	5,26 €	255 900	1 345
SO 2009 (a)	0,47 €	395 845	487
SO 2009 (b)	1,49 €	200 657	299
SO 2010 (a)	1,04 €	413 500	429
SO 2010 (b)	1,09 €	53 000	58
Actions gratuites	5,15 €	360 000	1 854
SO 2012	entre 1,61€ et 1,84€	376 916	651
Total			5 123

En cas de départ de la société avant leur date de levée, les options deviennent acquises et exerçables. Il n'y a donc pas de période d'acquisition et la juste valeur du plan est comptabilisée immédiatement et en totalité à la date de clôture de l'exercice au cours duquel le plan a été octroyé :

(en milliers d'euros)	SO 2007	SO 2009 (a)	SO 2009 (b)	SO 2010 (a)	SO 2010 (b)	Actions gratuites	SO 2012	Total
31/12/2007	1 345							1 345
31/12/2009		487	299					786
31/12/2010				429	58			487
31/12/2012						852	91	943
Total	1 345	487	299	429	58	852	91	3 561

L'information détaillée sur le nombre d'options par catégories et les prix d'exercice est présentée en note 10.3.

L'exercice des options et actions gratuites se traduira par l'émission par la Société de nouvelles actions.

Le Conseil d'Administration du 31 décembre 2012, sur délégation de l'Assemblée Générale du 16 janvier 2012 a attribué à Messieurs Michael J Dormer, Eric Beard, Stéphane Sallmard et Philip Whitehead un total de 270 000 BSA qui n'ont pas été souscrits à ce jour.

Note 17 : DETAIL DES CHARGES PAR FONCTION

Coûts directs de production et de service

Coûts directs des ventes (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2 012	2 011
Achats et sous-traitance	4 985	4 363
Charges de personnel	469	400
Redevances	174	127
Provisions	31	97
Total des coûts directs des ventes	5 659	4 987

Les coûts directs des ventes se composent essentiellement des coûts de production, de transport, et d'installation des équipements vendus sur la période, de même que des coûts de maintenance des équipements installés et maintenus par EOS imaging.

La phase d'intégration des équipements étant sous-traitée, les coûts de production sont majoritairement des coûts d'achats et de sous-traitance, dont l'évolution est directement liée à la progression de 31% des volumes de production d'équipement sur la période. Les coûts de maintenance sont également liés au nombre d'équipements maintenus qui a doublé au cours de l'exercice.

Le volume de production 2012, soit 21 équipements produits, n'a pas encore permis d'optimiser le processus de fabrication ni de réaliser d'économies d'échelle significatives. Toutefois, la signature en 2011 d'un accord de partenariat au niveau de l'intégration des équipements a permis de réduire de 10% le coût de production d'un équipement. Aussi, le coût de production moyen observé en 2012 est inférieur de 7% à celui observé en 2011, exercice pour lequel seules les productions de fin d'exercice avaient bénéficié de cet accord. Par ailleurs, la fiabilisation de certains composants a permis de réduire de manière significative le coût de maintenance des bases installées. Ces deux éléments combinés ont abouti à une amélioration du taux de marge sur coûts directs de 8 points.

Par ailleurs, le recours croissant à des modes d'expédition moins coûteux de nos équipements, et en particulier un recours croissant au transport maritime, s'est traduit par une amélioration d'un point de marge complémentaire.

Les charges de personnel sont les coûts salariaux des équipes dédiées à l'installation et la maintenance des équipements. Leur progression au cours de l'exercice résulte de l'effet année pleine des recrutements réalisés au cours de l'année 2012.

Enfin, les redevances versées aux laboratoires partenaires d'EOS imaging au titre des accords de licence représentent 2% des ventes d'équipements.

Coûts indirects de production et de service

Coûts indirects de production et service (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Achats et sous-traitance	516	596
Frais de déplacement	304	405
Charges de personnel	768	628
Total des coûts indirects de production et service	1 588	1 629

Les coûts indirects de production sont stables sur l'exercice. Ils se composent des salaires ou du coût de sous-traitance des fonctions n'intervenant pas directement dans le processus de production ou de maintenance (gestion des achats, de la planification et du contrôle qualité), ainsi que des frais de déplacement et des achats externes.

Recherche et développement

Recherche et développement (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Achats et sous-traitance	564	321
Frais de déplacement	24	40
Charges de personnel	1 299	1 574
Amortissements et provisions	277	(20)
Total recherche et développement	2 164	1 915

La société a poursuivi sur l'exercice 2012 ses activités de recherche orientées vers de nouvelles fonctionnalités d'EOS et SterEOS.

Les dépenses de recherche et développement comptabilisées sur l'exercice se composent principalement des salaires de l'équipe R&D et de coûts de sous-traitance, dont la composante de frais de développement est inscrite à l'actif.

La charge d'amortissement de ces frais de développement activés est présentée sur la ligne amortissements et provisions.

Ventes et marketing

Ventes et marketing (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Achats et sous-traitance	731	654
Etudes	264	208
Foires et expositions	361	204
Frais de déplacement	498	394
Charges de personnel	2 370	1 782
Total ventes et marketing	4 224	3 243

Les dépenses de ventes et marketing ont progressé de 30% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par les recrutements réalisés au cours de l'exercice, de même que par la participation accrue du Groupe à des congrès médicaux.

Réglementaire

Réglementaire (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Achats et sous-traitance	392	48
Frais de déplacement	12	11
Charges de personnel	266	201
Total réglementaire	670	260

Les dépenses réglementaires ont été multipliées par 2,5 au cours de l'exercice. Cette évolution résulte de l'effet année pleine des recrutements réalisés en 2011, et surtout de la très nette augmentation des dépenses réglementaires engagées sur l'exercice, dans le cadre d'une démarche d'obtention de nouveaux agréments réglementaires.

Coûts administratifs

Coûts administratifs (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Achats et sous-traitance	375	383
Loyers	197	189
Banques et assurances	97	76
Honoraires	536	499
Impôts et taxes	109	101
Frais de déplacement	81	44
Charges de personnel	815	554
Amortissements et dépréciations	171	270
Total coûts administratifs	2 381	2 117

Les coûts administratifs ont progressé de 12% sur l'exercice 2012. Cette progression de 264K€ s'explique essentiellement par la progression de la masse salariale.

Note 18 : PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Produits et charges financiers (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Pertes sur équivalents de trésorerie		(15)
Charges d'intérêts	(43)	(17)
Différence de change	(172)	(46)
Total des charges financières	(216)	(78)
Revenus sur équivalents de trésorerie	653	15
Produits d'intérêts	29	
Différence de change	8	27
Total des produits financiers	689	41
Total des produits et charges financiers	474	(37)

Les produits financiers correspondent aux produits du placement des fonds levés lors de l'introduction en bourse de la société sous forme de dépôts à terme.

Note 19 : CHARGE D'IMPOT

Selon la législation en vigueur, la société dispose des déficits fiscaux suivants :

- indéfiniment reportables en France pour un montant total de 33 359 K€.
- reportables sur 20 ans aux Etats-Unis pour un montant de 10 640 KUS\$, soit un total de 8 064 K€ au 31 décembre 2012.
- reportables entre 2014 et 2032 au Canada pour un montant de 1 396 KCA\$, soit un total de 1 062K€ au 31 décembre 2012.

La base active d'imposition différée nette des différences temporaires passives n'a pas été activée par prudence, en application des principes décrits en note 3.17.

Le taux d'impôt applicable à la société est le taux en vigueur en France, soit 33,33%.

	2012	2011
Résultat net consolidé des sociétés intégrées	(7 223)	(6 653)
Charge d'impôt effective		
Résultat net consolidé avant impôt, écarts d'acquisition et minoritaires	(7 223)	(6 653)
<i>Taux d'impôt théorique</i>	<i>33,33%</i>	<i>33,33%</i>
Charge d'impôt théorique	(2 408)	(2 218)
<i>Décalages d'imposition :</i>		
- Autres différences permanentes	(5)	3
- Paiements en actions	314	19
- Autres produits non imposables (CIR)	(318)	(161)
- Pertes fiscales non activées et différences temporelles	2 416	2 356
Charge d'impôt effective	-	-
Taux d'impôt effectif	0,00%	0,00%

Note 20 : ENGAGEMENTS

Obligations au titre des contrats de location simple

Pour son siège social, la société a un contrat de location. Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

Le montant des loyers et charges futurs s'analyse comme suit au 31 décembre 2012 :

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	Paiements dus par période			Total
	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans	
Contrats de location simple	238	782		1 020

Le montant des loyers comptabilisé en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 197 K€.

Note 21 : RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du conseil d'administration et du comité de direction de la société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Rémunérations et avantages en nature	1 459	931
Paiements en actions	2 324	33
Honoraires de conseil	124	114
Total	3 907	1 078

Les modalités d'évaluation des paiements fondés sur des actions sont présentées en note 16.

Note 22 : RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de l'exercice.

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Résultat net (en milliers d'euros)	(7 223)	(6 653)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	16 677 570	11 603 559
Résultat net par action (en euros)	(0,43)	(0,57)
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles	17 966 428	18 793 603

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (options de souscription d'actions) sont considérés comme antidilutifs car ils induisent une réduction de la perte par action. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

Note 23 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les principaux instruments financiers de la société sont constitués de trésorerie. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités de la société. La politique de la société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La société n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Les risques principaux auxquels la société est exposée sont le risque de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de crédit.

Risque de liquidité

Cf. note 3.9

Risque de change

Les filiales ont pour objet la distribution et la commercialisation des produits du groupe aux Etats-Unis, au Canada et en Allemagne. Dans ce cadre, elles sont financées intégralement par la maison mère avec laquelle elles ont mis en place des conventions de services et de comptes courants.

Les principaux risques de change opérationnels du groupe concernent la conversion des comptes en US\$ de EOS Imaging Inc. et en CAN\$ de EOS Image Inc. La société est ainsi exposée à la variation du taux de change € / US\$ et € / CAN\$, par l'intermédiaire de ses filiales.

L'effet d'une variation des taux de change au 31 décembre 2012 impacte de la même façon le résultat et les capitaux propres de la société, comme suit :

- une appréciation de l'euro de 10% par rapport aux dollars canadien et américain générerait une dégradation du résultat de 249 K€ ;
- une dépréciation de l'euro de 10% par rapport aux dollars canadien et américain générerait une amélioration du résultat de 249 K€.

La société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes. En revanche, la société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de crédit

La société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la société (essentiellement des comptes à terme et dans une moindre mesure des SICAV monétaires). Au 31 décembre 2012, les disponibilités et valeurs mobilières de placement détenues par la société étaient essentiellement placées dans des produits ayant une maturité inférieure à 27 mois (mars 2015).

Par ailleurs, le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières co-contractantes.

Enfin le risque de crédit lié aux clients est limité car les clients sont pour l'essentiel des entités publiques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt concerne principalement les équivalents de trésorerie et les titres de placement. Ceux-ci sont composés essentiellement de comptes à terme et dans une moindre mesure de SICAV monétaires tel que détaillé en note 9. Les variations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur la rémunération des comptes à terme dont le taux de rendement est fixe. Ils ont une incidence directe sur le taux de rémunération des SICAV monétaires et les flux de trésorerie générés.

Au 31 décembre 2012, les dettes financières de la société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt car il s'agit d'une avance remboursable à taux fixe détaillé en note 12.

A ce jour, la société n'a pas contracté d'emprunts auprès d'établissements de crédit et n'est donc que très faiblement exposée au risque de taux d'intérêt.

Juste valeur

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif, tels que les titres disponibles à la vente, est fondée sur le prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par la société sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des créances et dettes courantes est présumée avoisiner la juste valeur de ces éléments.

Note 24 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Tableau récapitulatif des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges de l'exercice.

Montant HT en milliers d'euros	Ernst & Young	Lydia Bourgeois
<i>Commissariat aux comptes</i>		
- EOS Imaging SA	77	27
- Filiales intégrées	20	8
<i>Autres diligences</i>	9	
Sous total	106	35
Autres prestations rendues		
Sous total	0	0
Total	106	35

Note 25 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

UFG Siparex a démissionné de son mandat d'administrateur le 4 février 2013.

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2010 et 2011 a été notifié à la société EOS Imaging SA en février 2013.

EOS Imaging

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société EOS Imaging

LYDIA BOURGEOIS
106, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

EOS Imaging

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société EOS Imaging

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société EOS Imaging et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 18 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Lydia BOURGEOIS



ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag